



**EXTRAIT
DU CODE DE LA DEMOCRATIE
LOCALE ET DE LA
DECENTRALISATION**

Art. L1122-17 Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Commune de Bassenge

Madame, Monsieur,

est invité(e) à se trouver à la séance du Conseil communal qui se tiendra à la Maison communale, Place Louis Piron, 4 à 4690 Bassenge Rocleng-sur-Geer le **27 février 2020 à 20h00**

Une présentation sur la problématique de la consommation de drogue sera effectuée par Monsieur le chef de corps Alain Lambert à 19h30 - Cette présentation n'est pas ouverte au public.

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance du 30.01.2020.
- 2° Demande de classement éventuel comme monument de la tour d'Eben-Ezer, en ce compris le Perron monumental ; établissement éventuel d'une zone de protection aux abords de la tour pour un bien sis au lieu-dit « Krokay Thier » 4690 Eben-Emael, parcelle cadastrée Wonck division 5 section A n°1019A.
- 3° Désignation d'un représentant à la fédération du tourisme de la Province de Liège (FTPL).
- 4° Ordonnance de police pour l'organisation du Jogging Télévie à GLONS le 26 avril 2020
- 5° Ordonnance de police pour l'organisation d'un cortège carnavalesque de BASSENGE le 23 février 2020 - Ratification.
- 6° Ordonnance de police pour l'interdiction de stationner Rue de l'Eglise 25 à Boirs du 21 février au 25 février 2020 inclus - Ratification.
- 7° Ordonnance de police pour la fermeture temporaire du Clos Saint Denis à GLONS du 6 février au 7 février 2020 - Ratification.
- 8° Ordonnance de police pour la réalisation de travaux rue de la Rose et rue du Waer à WONCK du 3 février au 27 mars 2020 - Ratification.
- 9° Ordonnance de police du Conseil communal - Mesures de circulation pour le cortège carnavalesque le dimanche 14 mars 2020 (GLONS).
- 10° Ordonnance de police du Conseil communal - Mesures de circulation pour le

cortège carnavalesque le dimanche 16 février 2020 (WONCK) - Ratification.

- 11° Approbation par les autorités de tutelle de la Taxe sur les Forces motrices, exercices 2020 à 2025 - Communication.
- 12° Retrait de la décision de principe de la vente des 19 parcelles constituant le site de "sur Heez".

SÉANCE À HUIS-CLOS

- 1° Commissions locales pour l'énergie 2019 - rapport d'activité.
- 2° Remplacement de Monsieur le Directeur général du 21.02.2020 au 26.02.2020 inclus - Ratification.

LES CONVOCATIONS SERONT REMISES POUR LE 19 février 2020 AU PLUS TARD.

Bassenge, le 19 février 2020.

**Le Directeur général,
J. TOBIAS**



PAR LE COLLEGE



**La Présidente,
V. HIANCE**

